



VILLE DE SAINT-RAYMOND  
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

## AVIS PUBLIC

### RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE TRIENNAL POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2021-2022-2023

---

AVIS est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la ville de Saint-Raymond, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2021, 2022 et 2023, a été déposé au bureau de la soussignée le 19 octobre 2020, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures d'ouverture des bureaux.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, un avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision en vertu de la section 1 du chapitre X de cette loi.

**Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :**

- ✓ Être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2021 à la *MRC de Portneuf* au 185, route 138 à Cap-Santé (Québec) G0A 1L0 ou envoyée par courrier recommandé à cette même adresse;
- ✓ Être produite sur le formulaire prescrit à cette fin disponible au bureau de la *MRC de Portneuf* ou sur son site Internet à l'adresse <https://portneuf.ca>;
- ✓ Être accompagnée de la somme d'argent déterminée et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné le 20 octobre 2020.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA